

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

AMENDEMENT

N° 9788

présenté par
Mme Autain

ARTICLE 33

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

« Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, y compris celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur.

Rappelons qu'en déplacement à Rodez, le mardi 3 octobre 2019, pour défendre la réforme des retraites, le président de la République a expliqué ne pas « adorer » le terme de « pénibilité », « parce que ça donne le sentiment que le travail serait pénible ». »